

Manuscripts grecs utilisés par Erasme pour son édition du Novum Instrumentum de 1516

Autor(en): **Brandt, Pierre-Yves**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Theologische Zeitschrift**

Band (Jahr): **54 (1998)**

Heft 2

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-878019>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Manuscrits grecs utilisés par Erasme pour son édition du *Novum Instrumentum* de 1516¹

La question à l'origine de cette note est très simple: je voulais avoir une idée des traditions textuelles qui avaient servi de base au *Textus receptus* utilisé ensuite pour toutes les traductions du Nouveau Testament dans les langues modernes jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle. Bien sûr, je savais que le *Textus receptus* correspondait globalement à ce que la critique textuelle désigne communément comme le texte byzantin ou *koinè* et qui correspond au texte grec qui s'est très largement imposé dans la chrétienté à partir du 6^{ème} siècle. Mais je voulais savoir si Erasme avait disposé d'autres traditions textuelles éventuellement négligées par lui. Pour le dire en bref, je voulais savoir précisément quels étaient les manuscrits grecs utilisés par Erasme pour son édition du *Novum Instrumentum* de 1516. Après quelques recherches, il m'a paru que la meilleure source d'information devrait être l'introduction de Hans Holeczek à sa réimpression de la première édition du Nouveau Testament d'Erasme². La lecture de ces pages contenant certaines obscurités³, j'ai trouvé d'autres informations sous la plume de Jean Hadot⁴ et sous celle de Jerry H. Bentley⁵. A ce moment-là est apparu un nouveau problème: ces différents auteurs donnent des renseignements qui ne concordent pas entre eux. En plus des manuscrits qui appartenaient à Reuchlin, Holeczek indique qu'Erasme a consulté des manuscrits provenant de la bibliothèque des Franciscains de Bâle alors que Hadot et Bentley disent que ces manuscrits provenaient de la bibliothèque des Dominicains. De plus, les cotes attribuées aux différents manuscrits ne concordent pas chez ces différents auteurs⁶. Il ne me restait donc plus qu'à m'adresser directement à la Bibliothèque publique de l'université de Bâle pour contrôler les informations à la source. Sur la base des renseignements que j'ai pu y obtenir⁷, il m'a paru utile de rédiger la mise au point qui

¹ Je tiens à exprimer ma reconnaissance au professeur Irena Backus de l'Institut d'histoire de la Réformation de Genève pour ses précieux conseils.

² H. HOLECZEK, Die Entstehung des *Novum Testamentum* des Erasmus von Rotterdam von 1516, in: Erasmus von Rotterdam *Novum Instrumentum*. Basel 1516, Stuttgart 1986 [facsimile], V-XLI, en particulier p. XXIII-XXVI.

³ Par exemple, Holeczek parle du manuscrit Basel, A.N. IV 4 et du manuscrit Basel, A.N. IV 5 en disant qu'ils contiennent les Actes et les épîtres. La formulation qu'il emploie ne permet pas de savoir si les deux manuscrits contiennent Actes et épîtres ou si le premier contient Actes et le second les épîtres.

⁴ J. HADOT, La critique textuelle dans l'édition du Nouveau Testament d'Érasme, in: *Colloquia Erasmi Turonensis*, Paris 1972, 749-760.

⁵ J.H. BENTLEY, *Humanists and Holy Writ*, Princeton 1982, en particulier 124-132.

⁶ Par exemple, Holeczek parle de A.N.IV.11 et A.N.IV.15 alors que Bentley parle de A.N.III.11 et A.N.III.15.

suit. Pour cela, je n'ai pas refait le travail historique pour déterminer les manuscrits qui se trouvaient à Bâle au moment où Erasme a fait son travail d'édition et je n'ai pas non plus comparé ces manuscrits avec l'édition d'Erasme pour savoir dans quelle mesure ceux-ci avaient vraiment été utilisés. Sur ce point, je me fie au travail des spécialistes. En plus des auteurs déjà mentionnés, je me suis référé aux contributions de Henk Jan de Jonge⁸ et de Bo Reicke⁹.

Cette mise au point comporte trois aspects: (1) elle propose une synthèse des résultats des travaux des spécialistes relatifs à l'identification des manuscrits utilisés par Erasme pour son édition du *Novum Instrumentum* de 1516, (2) elle donne l'indication du lieu où sont déposés les manuscrits avec indication de la cote exacte pour les manuscrits déposés à Bâle et, lorsque cela est possible, (3) elle indique le numéro attribué à chacun de ces manuscrits dans la classification Nestle-Aland.

Selon les indications fournies par la Bibliothèque publique de l'université de Bâle, "Reuchlin ne possédait aucun des manuscrits concernés, mais il en avait emprunté quelques-uns des Dominicains de Bâle. Parmi ceux-là, celui de l'Apocalypse ne fut jamais rendu, mais finit au Schloss Harburg."¹⁰ Cette précision donnée sur l'origine des manuscrits, en voici la liste avec description succincte du contenu:

lieu et cote	contenu	datation	numérotation Nestle-Aland
Basel A.N.IV.1	évangiles	12ème	2a
Basel A.N.IV.4	Actes et épîtres	12ème	anciennement 2ap renuméroté 2815
Basel A.N.IV.2	tout le NT sauf Apocalypse	12ème	1
Basel A.N.IV.5	Actes et épîtres	15ème	anciennement 4ap renuméroté 2816
Basel A.N.III.11	épîtres de Paul	11ème	anciennement 7 renuméroté 2817

⁷ Je tiens à exprimer ici ma reconnaissance au Dr. Martin Steinmann, conservateur des manuscrits, pour la précision des informations qu'il m'a fournies.

⁸ H.J. de JONGE, *Novum Testamentum a nobis versum: The essence of Erasmus' edition of the New Testament*, JThS NS 35 (1984) 394-413.

⁹ B. REICKE, *Erasmus und die neutestamentliche Textgeschichte*, ThZ 22 (1966) 254-265.

¹⁰ Lettre du Dr. Martin Steinmann du 24 février 1997. Cette lettre précise ensuite que le manuscrit de l'Apocalypse sera vendu plus tard à l'État de Bavière et qu'il est aujourd'hui à la bibliothèque de l'université d'Augsbourg.

Basel A.III.15	évangiles avec commentaire de Théophylacte	12ème	817
Augsburg, Univ. Bibl., Cod.I. 1.4.1	Apocalypse sauf Ap 22,16-22	12ème	anciennement 1rK renuméroté 2814

Sur la base de ces renseignements, quelques brèves constatations peuvent être faites. Il est avéré par les travaux les plus récents¹¹ qu'Erasme a disposé de sept manuscrits pour sa première édition du Nouveau Testament. Quand on y regarde de plus près, cela représente trois témoins pour les évangiles, quatre pour les épîtres de Paul, trois pour les Actes et les épîtres qui n'appartiennent pas au corpus paulinien et un pour l'Apocalypse. Ces témoins appartiennent à deux traditions textuelles différentes. L'ensemble des manuscrits sauf le minuscule 1 (A.N.IV.2) témoignent du texte dit byzantin alors que le minuscule 1 est d'un autre type. Tout en témoignant d'un texte proche du texte byzantin, il comporte un certain nombre de particularités qui le rapproche du texte dit alexandrin. C'est ce qui amène Aland et Aland¹² à considérer que ce manuscrit est de meilleure qualité que les témoins typiques du texte byzantin car il aurait conservé la trace de certaines leçons du texte primitif¹³. Malheureusement, Erasme fut de l'opinion inverse¹⁴ et négligea ce manuscrit pour lui préférer la tradition textuelle attestée par les autres témoins dont il disposait. C'est la raison pour laquelle il est justifié de dire que le texte qu'il a édité correspond au texte byzantin. Mais cela veut aussi dire que pour établir ce texte il n'a véritablement pris en compte que deux témoins pour les évangiles (A.N.IV.1 et A.III.15), trois pour les épîtres pauliniennes (A.N.IV.4, A.N.IV.5 et A.N.III.11), deux pour les Actes et les épîtres hors du corpus paulinien (A.N.IV.4 et A.N.IV.5) et un pour l'Apocalypse. En plus, pour compléter les versets manquants de la fin de l'Apocalypse, il s'appuiera sur les citations qu'il trouve chez les pères et il procédera à une rétroversion à partir du latin pour ce qui lui manque. Même si l'on sait qu'Erasme effectua, sur la base de la Polyglotte d'Alcala (Complutensis) parue entretemps en 1520, des changements dans sa quatrième édition du Nouveau Testament de 1527¹⁵, le nom-

¹¹ Tout spécialement ceux de Holeczek et Bentley.

¹² K. ALAND & B. ALAND, *Der Text des Neuen Testaments*, Stuttgart 1989², 167.

¹³ Rappelons encore que Kirsopp Lake a identifié au début du 20ème siècle toute une série de manuscrits du 12ème au 14ème siècle comme appartenant à une même famille. Cette famille à laquelle appartient justement le minuscule 1 a été désignée par la suite du nom de Groupe Lake et est identifiée par le sigle *l*^l. Elle comprend entre autres aussi les minuscules 118, 131, 209, 1582.

¹⁴ de JONGE, *Novum Testamentum*, 408.

¹⁵ H KAINH ΔΙΑΘΗΚΗ. *The New Testament: The Greek Text Underlying the English Authorised Version of 1611*, London 1980(?), preface.

bre de témoins consultés par Erasme pour l'établissement du texte grec paraît ridiculement petit aux yeux du spécialiste de la critique textuelle moderne. Indépendamment de l'évolution des conceptions qui président à l'édition des textes anciens depuis Erasme jusqu'à nos jours, la raison principale qui fait qu'Erasme n'a pas utilisé plus de manuscrits pour son édition du texte grec est que son but n'était pas l'édition critique du texte grec mais la révision critique du texte de la Vulgate qu'il éditait en parallèle¹⁶. On sait en effet qu'Erasme connaissait d'autres manuscrits. Il en avait consulté plusieurs en Angleterre, vers 1505, notamment, et il a recours aux observations qu'il a pu y faire lorsqu'il rédige ses *Annotationes*¹⁷. Il faut donc clairement distinguer entre les manuscrits qu'Erasme avait consultés et dont il parle parfois dans ses *Annotationes* et ceux dont il tient effectivement compte pour l'établissement du texte grec du *Novum Instrumentum* et qui sont en nombre dérisoire. Or, la seule chose qui intéressait véritablement Erasme dans cette entreprise d'édition était de pouvoir justifier les modifications qu'il apportait à la traduction latine en s'appuyant sur le grec. Mais il faut bien voir que toute la discussion à ce propos reste en général interne à l'apparat et n'a pas beaucoup d'impact sur le texte édité lui-même. Ce n'est pas sans crainte, en effet, que l'on touchait à la Vulgate à cette époque-là. C'est pourquoi, dans la mesure où les manuscrits grecs présents à Bâle fournissaient à Erasme les renseignements dont il avait besoin¹⁸, il n'avait pas de raison majeure d'en consulter d'autres. De ce point de vue, la démarche d'Erasme n'est donc pas vraiment encore celle d'un éditeur moderne. C'est ainsi que le texte qui servit de base à la traduc-

¹⁶ de JONGE, *Novum Testamentum*, le démontre de manière fort convaincante.

¹⁷ Il le signale par exemple dans la note qu'il consacre au fameux *Comma Johanneum*. Il mentionne là deux manuscrits dont il a connaissance (cf. *LB* 6, col. 1079-1081). Selon les renseignements fournis par de Jonge, le premier, le Codex Montfortianus, était en fait un faux. Il avait été écrit à Oxford vers 1520 par un Franciscain du nom de Roy ou Froy qui insère le *Comma* dans une rétroversion à partir de la Vulgate pour tromper Erasme, qui s'y laissa prendre. Ce manuscrit est maintenant au Trinity College, Dublin (A 4.21) et correspond au minuscule 61 (cf. *Opera Omnia Desiderii Erasmi Roterodami*, vol. 9.2, *Apologia adv. Stunicam*, ed. H.J. de Jonge, p.257 ad 505, Amsterdam; Oxford 1983). L'autre, au contraire, n'était pas des moindres puisqu'il s'agissait ni plus ni moins du Codex Vaticanus B(03). Paul Bombasius, secrétaire du cardinal Lorenzo Pucci à Rome, dans une lettre datée du 18 juin 1521, avait envoyé copie à Erasme de 1 Jn 4,1-3 et 5,7-11, ce qui avait permis à Erasme de dire que le *Comma* manquait dans le Vaticanus (cf. *ibid.* p.259 ad 534). Mais cette consultation du Vaticanus est ponctuelle: Erasme se réfère, dans ce cas particulier au Vaticanus, parce qu'il cherche le plus d'arguments possibles pour justifier l'absence du *Comma*. Mais sinon, pour l'édition du texte grec, il ignorera l'importance du Vaticanus. Car, comme le montre par ailleurs de Jonge, *Novum Testamentum*, 397, la raison qui amène Erasme à signaler dans ses *Annotationes* d'autres témoins que les manuscrits grecs consultés à Bâle n'est pas de justifier des modifications apportées au texte grec, mais des modifications de la traduction latine!

¹⁸ Par exemple, lorsqu'il veut remplacer *verbum* par *sermo* en Jn 1, il lui suffit de montrer que le grec a *logos* et de discuter le sens de ce mot en grec.

tion du Nouveau Testament et qui se transmet de génération en génération jusqu'au 19ème siècle ne fut établi pour chaque livre du Nouveau Testament que sur la base de trois ou quatre témoins au mieux.

Pierre-Yves Brandt, Genève